

réussir

MAGAZINE

L'information municipale de Saint-Laurent-d'Aigouze



mai-juin-juillet 2015



SOMMAIRE

●●● édito	3	●●● agenda 21	17
●●● budget	4-5	●●● culture	18-23
●●● travaux - aménagements	6	●●● saint-laurentais d'ailleurs	24-25
●●● portrait d'une élue	7	●●● zoom sur...	26-27
●●● enfance - petite enfance - affaires scolaires	8-11	●●● communauté de communes	28-29
●●● jeunesse - animation - citoyenneté	12-13	●●● sports - tissu associatif	30-31
●●● actualités	14-16	●●● associations	32-35
		●●● agenda	36

CONTACTS

MAIRIE

ADRESSE :

Rue Henri-Méry
30220 Saint-Laurent d'Aigouze
Tél. 04 66 88 12 77 - Fax : 04 66 88 10 11

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. En juillet et août uniquement du lundi au vendredi de 8h à 15h.

SERVICE DROIT DES SOLS

ADRESSE :

Hôtel de ville
30240 Grau du Roi
Tél. 04 66 73 45 45

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

INTERNET

SITE INTERNET :

www.ville-saint-laurent-daigouze.fr

ADRESSES E-MAIL DES SERVICES MUNICIPAUX :

- ◆◆◆ Secrétariat du maire 04 66 88 12 01
secretariatmaire@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Direction générale des services
dgs@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Centre communal d'action sociale
04 66 88 12 77
ccas@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Marchés publics, comptabilité, élections
04 66 88 86 64
marchepublic@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Police de roulage 04 66 88 84 83
policederoulage@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Police municipale 04 66 88 11 99
police@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Accueil 04 66 88 12 77
accueil@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ État civil 04 66 88 12 77
etatcivil@mairiesldaigouze.fr

- ◆◆◆ Communication, festivités 04 66 88 84 82
secretariatcom@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Centre multi-accueil 04 66 35 14 09
cma@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Centre de loisirs 04 66 77 29 51
accueildeloisirs@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Conseil municipal des enfants et des jeunes et Point Information Jeunesse 04 66 77 81 60
CMEJ.PIJ@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Espace Jeunesse 04 66 77 81 60
espacejeunesse@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Maison du tourisme 04 66 88 17 00
tourisme@mairiesldaigouze.fr

Rendez-vous sur
notre site avec
votre smartphone
grâce à ce tag !



Les délibérations du conseil municipal sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

réussir

Directeur de publication : Laurent Pélissier - Directeur adjoint : Rodolphe Teyssier - Avec la collaboration de la commission communication - Crédit photos : Rodolphe Teyssier, Marie-Pierre Lavergne-Albaric, Lionel Jourdan, Marie-Hélène Touchet, Michel Neel, Pascale Aussel, Vanessa Juving, Yannick Hanoux, Muriel Murigneux, Valéry Villard, centre de loisirs, centre multi-accueil, espace jeunesse, service communication.

Tirage en 2 200 exemplaires sur papier PEFC - Imprimerie J. F. Impression - Conception Addok 06 79 70 84 76





*Madame, Monsieur,
Chers concitoyens Saint-Laurentais,*

Nous venons de voter un budget 2015 réaliste et raisonnable. C'est un acte essentiel de la vie communale. Nos finances sont saines et nos dépenses maîtrisées.

Dans un contexte économique tendu et malgré une situation nationale difficile, nous avons réussi à dégager 400 000 € d'investissement pour cet exercice, après concertation et arbitrages.

Afin de limiter fortement le recours à l'emprunt, la commune a réalisé d'importantes économies de fonctionnement : systématisation de la mise en concurrence, audit sur l'éclairage des bâtiments communaux, mutualisations des moyens.

80 000 € sont consacrés aux travaux de voiries. Nous lançons une étude complète concernant la réhabilitation de la place de la République et des travaux d'urgence sur l'église seront réalisés (mise en sécurité, toiture).

Je tiens à remercier chaleureusement les parlementaires et les collectivités pour leur soutien à nos futurs investissements, un second panneau lumineux implanté à l'entrée sud-ouest de la commune et la création d'un espace multisports à proximité des terrains de tennis.

Je salue la reprise des « apéros du vendredi » à compter du 29 mai prochain, dans une ambiance festive et musicale de 19h à 23h sur la place de la République pour créer du lien entre toutes les composantes de notre population.

Bonne lecture.

Bien sincèrement



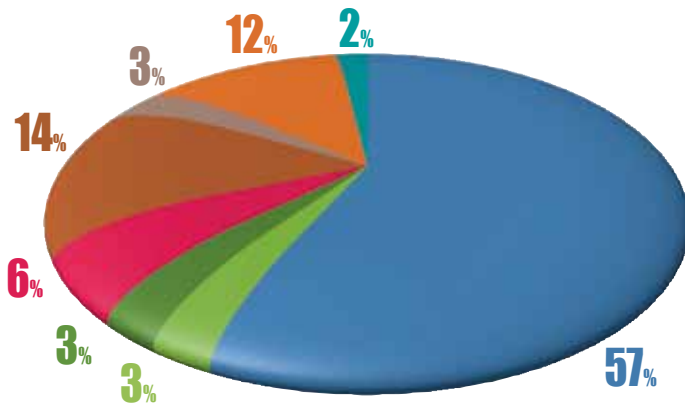
Laurent Pélissier
Maire

Président de la Communauté de communes
Terre de Camargue

BUDGET PRIMITIF 2015

Le budget primitif 2015, adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 19 mars, allie à la fois rigueur, maîtrise et volontarisme. Il permet de financer de manière saine et durable le service public d'aujourd'hui et de construire le Saint-Laurent de demain.

Dépenses de fonctionnement



Administration générale et charges de personnel	1 854 615€
Annuité de la dette	83 910€
Service incendie	81 000€
Contribution syndicats, CCTC et autres organismes	202 000€
Subvention CCAS (multi-accueil, centre de loisirs, autres)	462 029€
Subventions aux associations	84 000€
Virement à la section d'investissement	373 166€
Subvention office de tourisme	76 700€
TOTAL	3 217 420€

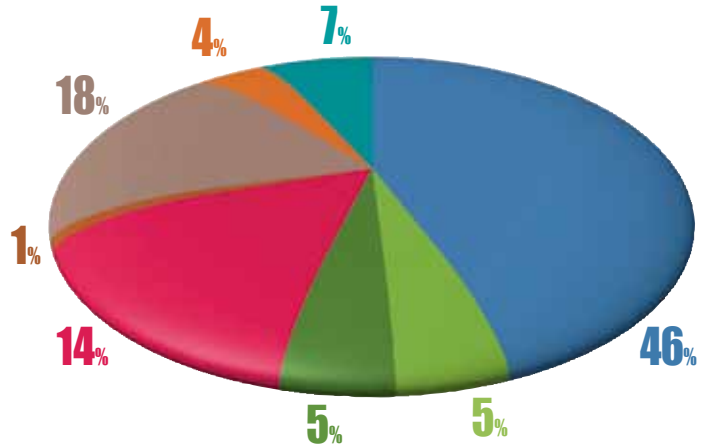
Recettes de fonctionnement

Impôts et taxes	1 808 500€
Produits des services	177 050€
Dotations et compensations État	784 420€
Excédent de fonctionnement reporté	447 450€
TOTAL	3 217 420€

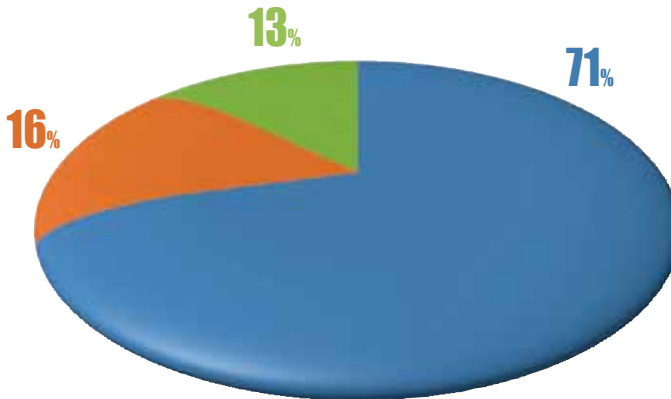


Dépenses d'investissement

Reste à réaliser 2014 et voirie	419 744€
Étude PLU	50 000€
Électrification	48 300€
Travaux, bâtiment, équipements publics	123 670€
Acquisition matériel	8 500€
Remboursement capital de la dette	163 426€
Études circulation, stationnement et place de la République	35 000€
Équipement sportif	66 500€
TOTAL	915 140€



Recettes d'investissement



Autofinancement	652 940€
Subventions et dotations	142 200€
Cession	120 000€
TOTAL	915 140€

LES TAUX D'IMPOSITION 2015

- **Taxe d'habitation : 17.43%**
- **Taxe foncière : 23.02%**
- **Taxe foncière non bâti : 69.07%**
- **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 9.50%**
voté par la communauté de communes Terre de Camargue

Les dernières RÉALISATIONS

STATION DE POMPAGE À VIS D'ARCHIMÈDE

Suite à la dissolution du SIABVV (syndicat intercommunal de la basse vallée du Vistre), un règlement sur l'eau fixe les modalités de fonctionnement de la station de pompage à vis d'Archimède située sur la RD46 au niveau du pont du Vistre. Une convention déterminant la répartition des charges relatives à cet ouvrage a été signée entre l'EPTB Vistre, l'EPTB Vidourle et les communes d'Aimargues, du Cailar et de Saint-Laurent-d'Aigouze. Les représentants de la commune, lors de réunions successives, se sont efforcés de faire valoir l'intérêt de cette station pour le ressuyage des terres agricoles après de forts événements pluvieux localisés. Ainsi, la station pourra être mise en route non seulement pour évacuer les eaux de débordement du Vistre ou du Vidourle, mais aussi pour assécher les terres de notre commune. À noter que déjà cet hiver, par deux fois la station a été mise en route avec l'accord des représentants des communes voisines qui se sont montrés très compréhensifs. Espérons toutefois ne pas avoir à l'utiliser dans les mois à venir...



ESPACES VERTS

Les services techniques ont réalisé des plantations avenue C. et J. Raynaud et au lotissement et parking d'Aou Faré avec des plants offerts à la commune par le Conseil départemental, que nous remercions.



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS



La commune et le Syndicat mixte d'électrification du Gard (SMEG 30) ont réalisé la mise en discrétion des réseaux aériens de la rue de la Nation. Il s'agit d'enfouir les divers câbles d'électricité et de téléphone ainsi que ceux de l'éclairage public pour lequel des candélabres ont été installés avec des ampoules et variateur d'intensité visant à réduire la consommation d'énergie. Cette opération, consistant à retirer l'ensemble des câbles aériens,

permet l'embellissement de la rue et une amélioration des services et de leur fiabilité. Les travaux de génie civil ont été réalisés en février, suivis de la réfection des tranchées en enrobé début mars pour une mise en service des nouveaux réseaux fin mars. Montant total des travaux : 74 865€.

TRAVAUX À LA MAISON DU TOURISME

Avant l'ouverture de la saison touristique, les services techniques ont repeint les huisseries bois extérieures de la Maison du tourisme et l'intérieur des locaux aux couleurs de la ville, gris et bordeaux. Du nouveau mobilier et des placards ont été installés.



PORTAIL DES ARÈNES



Un nouveau portail des arènes, composé de deux parties, a été installé. Une première partie reprend la forme des grilles de la rampe d'accès PMR (personnes à mobilité réduite) et permet de voir l'intérieur des arènes. L'autre partie, en bois peint en rouge avec un rond blanc, est fermée lors des manifestations. De plus, l'installation de sièges assis debout est en cours dans l'espace PMR.

Une demande de subvention au FEADER (Fonds européen agricole de développement rural) a été sollicitée par le biais du Pays Vidourle Camargue dont le montant prévisionnel est de 8 319€.

RÉFECTION DES COURS DES ÉCOLES

Pendant les vacances scolaires, des travaux de réfection des cours des écoles ont été réalisés afin d'améliorer la sécurité et le cadre de vie des enfants. Des jeux seront installés durant l'été dans la cour de l'école maternelle. Coût total de l'opération avec l'acquisition des jeux : 43 000€.



Portrait d'une Éluë

LAURE MARCON

Quatrième adjointe déléguée
à la petite enfance, enfance et jeunesse

Commissions : Enfance, petite enfance - Jeunesse, citoyenneté - Solidarités - Liens intergénérationnels - Finances - Ressources humaines - Agenda 21 - Communication.

Autres : Membre du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS).

Permanence : Reçoit sur rendez-vous.

Contact : l.marcon@mairiesldaigouze.fr



↑ Première rencontre inter CMJ de Rochefort-du-Gard et de Saint-Laurent-d'Aigouze, le 11 avril.



↑ Avec les enfants des écoles à l'occasion du carnaval, le 10 avril.



↑ Au centre multi-accueil avec les petits autour du jeu "La maison de bois".



Lors de la séance cinéma organisée par le CMEJ avec la projection du film "Les profs", salle Vincent Scotto, le 18 avril.



Carnaval et chandeleur au centre multi-accueil



Cow-boys, animaux sauvages et domestiques, fées et lutins ont envahi le centre pour carnaval. Tout ce petit monde s'est bien régalé avec les crêpes de la chandeleur.





1



2



3



4

Activités lors de la garderie

1. Pendant une semaine les petits de la maternelle ont fabriqué des masques de monstre. Dans un premier temps, ils ont choisi la tête de leur monstre puis les morceaux pour les coller et réaliser la tête avec le nez, les yeux, les oreilles.
2. Les enfants de l'école élémentaire ont réalisé un pot de fleurs et des fleurs à l'aide d'une boîte à œufs qu'ils ont décorée et peinte. Cet atelier permet aux enfants de laisser libre cours à leur imagination.
3. 4. Cadre-masque réalisé par les enfants de la maternelle à l'aide de boîtes à chaussures, de cartons ondulés et de morceaux de journaux collés pour embellir le fond de la boîte. Les goûts sont déjà très marqués, comme cette petite fille qui a choisi uniquement des motifs fleuris. Les enfants fabriquent les yeux, le nez la bouche, les oreilles, certains mettent de la barbe.

Au centre de loisirs

Durant le séjour d'avril sur le thème de l'Afrique

Toute l'équipe, composée d'animateurs et d'intervenants, a proposé des jeux et créations d'objets.

1. Danse et percussions rythmées par le djembé avec les intervenants.
2. Masques africains.
3. Décoration à l'entrée du centre pour commencer le voyage en Afrique.



1



2



3



TAXI Saint Laurent

Transport Médical Assis
Gares - Aéroports - Etc
30220 St Laurent d'Aigouze

04 66 88 12 72

06 07 34 10 48

CROQ'N DOG

Alimentation Chiens et Chats & accessoires

Carte de fidélité
11ème sac gratuit
& Une Promo par mois



ALS LOCATIONS VENTE ET S.A.V. BTP MOTOCULTURE HYDRAULIQUE

Flexibles et huiles hydrauliques



STIHL
VIKING
ECHO
Makita

ALS Locations & Croq'n Dog - ZA Terre de Camargue
30220 Aigues Mortes - Tel: 04 66 53 68 89

contact@atelier-beton-design.fr
06 60 84 05 00 / 04 66 71 41 08
www.atelier-beton-design.fr



ATELIER BÉTON Design

Plan/vasque et évier
Dalles et margelles
Tables
Mobilier

Douches et receveurs
Objets décoratifs
Résille de béton



Représentation d'une pièce de théâtre

Les 135 enfants des classes maternelles ont donné une seule et unique représentation publique jeudi 4 février, salle V. Scotto, de la pièce « *Il faut de tout pour faire un monde* » jouée par des petits de 2 à 5 ans, sur le thème de la citoyenneté. Cette représentation était programmée dans le cadre d'un projet pédagogique étudié en classe avec Gilbert Ruiz et l'équipe enseignante. Les répétitions ont été conduites par Hélène Couedellot et Stéphanie Rippe (Chouquette), comédiennes de la compagnie « Avec des si... ». Les spectateurs, familles et les nombreux amis ont assisté à cette représentation avec une grande émotion. Félicitation aux intervenants et aux enfants qui ne manquent jamais de nous surprendre.



Classe verte

La classe de « découverte cirque » des élèves de M^{mes} Aussel et Calvo, qui a lieu début mars, s'est très bien passée

Tout a contribué à cette réussite : les locaux, l'environnement, l'intervenant en cirque, les animateurs, la nourriture, le temps, la disponibilité, la rigueur, la bienveillance et surtout la bonne humeur des mamans qui accompagnaient les enfants, mais avant toute chose, grâce aux enfants dont le comportement s'est révélé exemplaire durant l'intégralité de ce séjour.

Vous pouvez être fiers de vos enfants !

La commune a participé au financement de cette classe verte pour un montant de 10€ par enfant.



Le carnaval des enfants

Le carnaval des enfants à la maternelle s'est déroulé dans la cour de l'école le mardi 24 mars. Les quelques gouttes de pluie n'ont en rien entamé la joie des petits déguisés en traditionnelles princesses, fées, Blanche Neige ou en indémodables Batman, pirates, cowboys ...

La musique dynamique rythmait cette après-midi

festive avec les parents invités pour l'occasion.

Le vendredi 10 avril, l'ensemble des enfants des écoles primaire et maternelle se sont retrouvés pendant le temps des APS, en présence de parents et d'élus, dans une ambiance conviviale avec musique, confettis et le goûter pris en commun offert par la mairie.





Première rencontre inter CMJ de Rochefort-du-Gard et de Saint-Laurent-d'Aigouze

C'est une première ! Rencontre inter CMJ entre Saint-Laurent-d'Aigouze et Rochefort-du-Gard (proche d'Avignon)

Après plusieurs semaines de travail de préparation et de contacts entre nos deux CMJ, la première journée de rencontre a eu lieu et Rochefort a décidé pour commencer de recevoir nos jeunes. C'est donc samedi 11 avril dernier que Laurent Pélissier, maire, Laure Marcon, adjointe, Marie Tissot, Rodolphe Teyssier, conseillers municipaux et Stéphane Clain accompagnés des jeunes conseillers du CMEJ (conseil municipal des enfants et des jeunes) ont été reçus par leurs homologues provençaux par un temps magnifique. Dès le matin

de Claudine Lacour (adjointe) présente la commune avec ses attraits et son patrimoine. Puis suivront des jeux et une collation dans la cour de l'Hôtel de ville où il sera remis aux participants petits et grands un joli tee-shirt édité spécialement pour l'occasion ! Une partie de la matinée, la visite du patrimoine rochefortais se fera de manière interactive avec notamment la montée du chemin de croix et la visite du sanctuaire Notre Dame de Grâce. Vers midi, à nouveau, une surprise attend les jeunes : une partie de chasse aux œufs de Pâques dans la cour de l'école et des abords. Quel succès ! Et même un œuf géant !





Nous recevrons la délégation rochefortaise le samedi 24 octobre prochain !
À notre tour de leur faire découvrir notre patrimoine et nos traditions.



Après le repas pris en commun à la cuisine centrale du groupe scolaire St Exupéry, place à une randonnée autour du sentier pédagogique des énergies renouvelables pour terminer par un rafraîchissement et la prise de dernières photos souvenirs avant le départ en bus vers Saint-Laurent.

Un grand merci à M^{me} le Maire de Rochefort-du-Gard et à M. le Maire de Saint-Laurent-d'Aigouze sans qui rien n'aurait été possible.



et aussi...

Le CMEJ a organisé une **projection gratuite du film « les Profs »** le samedi 18 avril, salle Vincent Scotto. Avant la séance, les jeunes ont vendu bonbons et friandises, sous couvert de l'association Li Coutet Negre qui reversera les bénéfices à la mairie.



L'opération « **Nettoie ta ville** », organisée par la commission Agenda 21 et le CMEJ, est programmée samedi 13 juin.

Rendez-vous à tous à 9h30 devant le cimetière. Un pique-nique tiré du sac est prévu à midi derrière le complexe sportif.



Supprimer les eaux stagnantes, c'est se prémunir du moustique tigre



Les femelles du moustique tigre *Aedes albopictus* pondent leurs œufs à sec et/ou à la limite des eaux stagnantes. Lorsque les conditions climatiques sont favorables (à partir du milieu du printemps), les œufs éclosent dès qu'ils sont au contact de l'eau, donnent des larves qui au bout de 5 à 6 jours donnent des moustiques adultes et piqueurs. Ce phénomène se produit avec des eaux sales comme propres. Les gîtes de reproduction du moustique tigre sont de micro dimension, toujours en milieu ur-

bain ou pré-urbain, jamais en milieux naturels humides ouverts. Ce peut être des creux d'arbres, mais aussi: sceaux, vases, soucoupes, fûts, citernes, écoulements de gouttière, pneus... tout réceptacle d'eaux pluviales ou domestique à découvert. Ces gîtes sont donc, en grande partie, fabriqués par l'homme dans les cours, jardins, terrasses et balcons.

À vous de jouer : ranger, curer, protéger, couvrir ou évacuer les eaux stagnantes c'est supprimer ces gîtes.

Toutes les informations sur
www.albopictusLR.org

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 19 mars 1962

Après le traditionnel dépôt de gerbe, le président de la FNACA, Antoine Ferrando a lu le discours des anciens combattants et M. le Maire a lu le message de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État chargé des anciens combattants.

La sonnerie aux morts a alors retenti suivie de la minute de silence puis de la Marseillaise.

Les membres de la FNACA ont souhaité diffuser pour clore cette cérémonie la chanson « L'Algérie » de Serge Lama et ont invité les participants à un apéritif.



Ça suffit...Ramassez ! Déjections canines : stop !

Face au fléau des déjections canines qui polluent rues et trottoirs, la municipalité a décidé d'adopter des mesures concrètes et dissuasives à l'encontre des maîtres au comportement peu citoyen.

Des distributeurs de sacs à déjections canines sont à votre disposition dans le village : place de la République, angle du boulevard S. Allende et de l'avenue d'Aigues-Mortes, avenue Jean Jaurès, avenue du Général Trouchaud, aire de jeux à côté du centre multi accueil et également à l'accueil de la mairie. Les distributeurs sont vérifiés et remplis régulièrement. Vous pouvez faire part d'un dysfonctionnement de ceux-ci à l'accueil de la mairie.

Ensemble, participons à la propreté de la ville et à l'embellissement des rues de notre village !



Consultation du public

Les pouvoirs publics ont lancé le 19 décembre 2014 et pour une durée de 6 mois, une consultation du public de très grande ampleur sur l'eau, les inondations et le milieu marin. Chacun peut s'exprimer et faire des propositions d'actions pour l'eau.

L'adaptation au changement climatique impose-t-elle plus d'économies d'eau ou un nouveau partage ? Est-il urgent de lancer un nouvel effort de réduction des toxiques dans l'eau, pesticides ou médicaments, et faut-il cibler les zones de captages d'eau potable pour commencer ? Faut-il être plus sévère sur l'urbanisation dans les zones inondables ? La fragilité écologique des fonds côtiers de la Méditerranée justifie-t-elle plus de règles pour les usages en mer ? Est-il urgent de stopper la disparition des zones humides ?

Toutes ces questions sont celles des citoyens de cette terre. L'agence de l'eau, qui coordonne cette consul-

tation sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse, espère créer un grand mouvement de réponses et de libre expression d'opinions.

Cette consultation se déroule partout en Europe, dans tous les bassins, en même temps.

En France, elle alimentera l'action des pouvoirs publics (ministère de l'Écologie, comités de bassin et agences de l'eau, préfets de bassin et de façade maritime, DREAL, DIRM) dans les plans de gestion (SDAGE, plan de gestion des inondations, plan d'action pour le milieu marin) qui

seront finalisés après intégration des résultats de cette consultation.

Pour plus d'informations sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse, visitez le site www.sauvonsleau.fr

Nouveau à Saint-Laurent

BIENVENUE À LA FERME !

Alain Hugon et Christel Cauquil, éleveurs d'ovins depuis 2006, viennent de s'affilier au réseau « Bienvenue à la ferme ».

Leur activité consiste à sélectionner des brebis reproductrices afin de faire naître les agneaux sur leur exploitation et à les élever de façon naturelle. En effet, les agneaux restent sous leur mère jusqu'à l'âge de 3 mois environ, puis sont séparés. Une sélection d'une dizaine d'agnelles est faite pour renouveler les brebis trop âgées, et les autres, mâles ou femelles sont destinés à l'abattoir.

La viande est vendue uniquement en vente directe auprès des particuliers. Leur exploitation, le mas Sestière, est ouverte au public et vous pouvez la visiter chemin de Vaccarresse.

Tél. 06 75 49 53 27

nans-hugon@wanadoo.fr

La ferme sera très prochainement signalée par les panneaux « Bienvenue à la ferme ».



À vos agendas !

SAINT-LAURENT D'AIGOUZE
SAMEDI 30 MAI 2015
14H A 19H COMPLEXE SPORTIF

"Fête vos jeux"

FÊTE MONDIALE DU JEU

Le Samedi 30 Mai 2015 les commissions solidarités et liens intergénérationnels vous invitent à célébrer le jeu sous toutes ses formes à l'occasion de la journée mondiale du jeu. De 14h à 19h, au gymnase et à ses alentours, divers jeux vous seront proposés. Venez jouer seul ou en famille, l'accès est libre.

Sécurité routière, tous responsables

Les chiffres du nombre de personnes décédées sur les routes du département depuis le début de l'année sont en forte augmentation après une année 2014 où l'accidentologie a été la plus faible jamais enregistrée (43 tués). Avec 18 victimes à ce jour (au 23 mars), c'est une hausse de 100% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette situation est dramatique et inacceptable.

La municipalité souhaite sensibiliser les jeunes conducteurs sur leurs responsabilités quand ils prennent le volant où consommation d'alcool et usage de drogue ne font pas bon ménage ! Pensez aussi à utiliser les transports en commun ou taxi lors de vos sorties nocturnes. Ou de désigner un capitaine de soirée, le SAM !

Sur la route, chaque prise de liberté avec la règle, chaque comportement à risque peut mettre en péril votre vie, celle de vos passagers et celle des autres usagers de la route. Être bien conscient des risques et adopter une conduite responsable reste le meilleur moyen d'éviter des drames.

L'ALCOOL

■ Responsable d'un accident mortel sur trois, l'alcool a causé la mort de 331 jeunes ayant entre 18 et 24 ans en 2010.

■ Même à faible dose, l'alcool agit directement sur le cerveau : le champ de vision rétrécit, les réflexes diminuent, la coordination des mouvements est perturbée...

■ Si vous avez bu, ne prenez pas le volant ou passez-le à quelqu'un de sobre. Refusez de monter dans le véhicule d'un conducteur qui a bu. Avant vos soirées, choisissez un « Sam », le conducteur qui ne boit pas et qui raccompagnera tout le monde.



CELUI QUI CONDUIT, C'EST CELUI QUI NE BOIT PAS.

LE CANNABIS

Conduire sous l'effet du cannabis entraîne des risques majeurs : moindre capacité à contrôler la trajectoire, temps de réaction allongé, déficit des mécanismes d'attention et de vigilance, fausse sensation de sécurité.

LA VITESSE

Pendant les trois premières années qui suivent l'obtention du permis probatoire, le nouveau conduc-

teur ne doit pas dépasser

■ 110 km/h sur autoroute

■ 100 km/h sur route à chaussées séparées.

■ 80 km/h sur route.

Cette durée est ramenée à deux ans pour ceux qui ont pratiqué l'apprentissage anticipé de la conduite.

En roulant vite :

■ Vous réduisez votre champ de vision.

■ Vous risquez de perdre le contrôle de votre véhicule.

■ Vous vous exposez à davantage de fatigue et à la perte de vigilance.

LA FATIGUE

La fatigue et la somnolence sont des dangers bien réels sur la route et pourtant sous-estimés. Signes annonciateurs : picotement des yeux, raidissement de la nuque, douleurs de dos et regard qui se fixe, difficulté à rester éveillé avec risques d'endormissement... Autant d'alertes qui doivent vous convaincre de vous arrêter et de vous reposer.

Si vous n'êtes pas seul(e) dans votre véhicule, et si votre passager a le permis de conduire, passez-lui le volant !

CHOISIR SAM !

Une soirée, ça se prépare ! Pour rentrer chez vous sain et sauf, désignez Sam parmi vos amis avant de sortir (tirage au sort, jeux, volontariat...). Sam c'est le conducteur qui ne boit pas. Une fois choisi, votre ami Sam s'engage à rester sobre afin de pouvoir vous ramener en toute sécurité et surtout en vie.

Pour en savoir plus sur Sam :

www.ckisam.fr



Nouveau !

Ouverture d'une page facebook

« covoiturage Saint-Laurent-d'Aigouze »

La commune, particulièrement préoccupée par les questions environnementales, lance via son compte officiel Facebook (Mairie de Saint-Laurent-d'Aigouze) une page mettant en lien des Saint-Laurentais pour effectuer des trajets en covoiturage réguliers ou ponctuels. Une charte d'utilisation « covoiturage Saint-Laurent-d'Aigouze » a été adoptée en conseil municipal le 24 février dernier



Ce site s'adresse aux habitants de Saint-Laurent-d'Aigouze afin de trouver des covoitureurs pour leurs trajets réguliers et ponctuels. En vous inscrivant sur ce site, vous vous engagez à respecter les règles de bonnes conduites téléchargeables sur le compte.

Nous vous y attendons nombreux à partager vos trajets. Et bonne route !

Voici quelques conseils d'utilisation du groupe :

■ Astuce afin de faciliter vos recherches de covoiturages : utilisez la loupe (en haut à droite) en tapant quelques mots clés comme la date du covoiturage, ville de départ/arrivée, etc.

■ Quand vous publiez une annonce :

- ➔ dites bien si vous cherchez ou proposez,
- ➔ lieu précis de départ et lieu dans la ville d'arrivée,
- ➔ la date du covoiturage ! Ou si quotidien précisez...
- ➔ faites deux annonces distinctes pour l'aller et pour le retour.

Et n'oubliez pas les autres sites de covoiturages gratuits :

<http://covoiturage.gard.fr/>

<http://www.covoiturage-libre.fr/>

<http://www.leboncoin.fr/covoiturage/>

<http://www.tribu-covoiturage.com/>

<http://www.carpooling.fr/>

<http://www.poolcar.fr/>

Pour les annonces concernant un transport de colis, il existe un site spécialisé : www.colis-voiturage.fr

Nouveaux verres réutilisables éco cups



Ils sont arrivés les éco cups 2015 aux couleurs de la ville en version 25 cl, bientôt disponibles sur les événements mairie. Démarrage le 29 mai avec les apéros du vendredi puis à la soirée du terroir pour 1€ de caution. L'éco cup de 25 cl ainsi que le petit modèle de 12 cl sont également en vente à la Maison du tourisme à 1€.

Soyez éco responsables,
utilisez uniquement des verres
réutilisables !



De coutume, la Nacioun Gardiano tient son assemblée générale alternativement dans l'un des trois départements voisins (Gard, Hérault, Bouches-du-Rhône) où les points communs culturels et traditionnels sont nombreux. Guy Chaptal, 7^e Capitaine de cette association plus que séculaire forte de



quasiment 600 membres, et Frédéric Fourmaud, membre du Conseil, avaient eu l'idée d'organiser cette acampado en 2015 à Saint-Laurent-d'Aigouze, cette année marquant les 80 ans de l'élevage saint-laurentais et les 30 ans de la mort de Gilbert Fourmaud. Un peu plus d'une année de préparatifs furent nécessaires pour que cette manifestation soit un succès, et ce fut le cas, hormis la pluie, invitée inattendue du dimanche, qui n'a tout de même pas réussi à gâcher la fête.

La NACIOUN GARDIANO tient son acampado à Saint-Laurent-d'Aigouze

En préambule à cette acampado, le vendredi 13 mars, la Nacioun Gardiano avait souhaité offrir et inaugurer une plaque commémorative sur la façade de la maison Fourmaud, en hommage aux deux frères, Marcel et Gilbert, qui furent pour l'un membre fondateur (comme on disait alors) et membre du Conseil pour l'autre. Il est à noter qu'au cours des 80 dernières années, un Fourmaud a toujours fait partie du Conseil de la Nacioun Gardiano, Frédéric ayant pris le relais de son papa en 1985.



Ainsi, un grand nombre de membres de la Nacioun et d'amis de la marque s'étaient donné rendez-vous devant la maison familiale de la rue Babinot en fin de journée, pour assister aux discours d'inauguration. Les personnes présentes ont ainsi vécu un grand moment d'émotion en écoutant l'hommage des enfants de Marcel et Gilbert (Gérald, Alain, Anne et Frédéric) ; Marcel, l'aîné, commença à monter à cheval jeune tandis que Gilbert lui, préférait alors l'attelage. Les deux frères créèrent leur propre élevage de chevaux Camargue en 1935, mais cinq ans plus tard, Marcel disparaissait tragiquement au cours de la Seconde Guerre mondiale, à l'âge de 36 ans. Ses enfants, pourtant très jeunes à l'époque, gardent en mémoire quelques images de ce papa trop tôt disparu, comme celle de son cheval réquisitionné qui avait henni en entendant Marcel l'appeler au milieu de cette triste transhumance, ou bien encore ce qui devait être leur dernier au-revoir, sur le quai de la gare...

A la suite de la pose de la plaque, ce fut l'inauguration de l'exposition intitulée « La Nacioun Gardiano, les Saint-Laurentais et la famille Fourmaud ». Grâce à un fonds documentaire exceptionnel précieusement conservé par les familles locales, cette exposition installée dans la salle du conseil municipal fut d'un grand intérêt. L'idée de départ était de commémorer les 30 ans de la disparition de Gilbert Fourmaud et les 80 ans de l'élevage

éponyme, mais également d'évoquer les cavaliers et félibres saint-laurentais qui ont eu un lien avec la Nacioun Gardiano, ainsi que certains métiers aujourd'hui disparus. C'est ici l'occasion de remercier à nouveau les familles Gros-Launay, Blatière, Florentin-Saumade, Guitard, Roux, Bouvier qui ont largement contribué en mettant à disposition photos, documents, tableaux, objets qui évoquent tout l'attachement de leur famille à notre culture. Un bel hommage pour celles et ceux qui n'ont eu de cesse de défendre les valeurs et les traditions de notre territoire.





Cette exposition a donc évoqué par exemple la venue à plusieurs reprises de la Nacioun Gardiano à Saint-Laurent-d'Aigouze, quelques déplacements des cavaliers de l'association à travers la France, les rencontres de Gilbert Fourmaud avec des personnalités politiques lors de ses montées au Salon de l'agriculture de Paris, les années de Prieur puis Capitaine de la Confrérie des Gardians de Saint-Georges de Gilbert et de Frédéric, des photos de la famille Fourmaud, à commencer par les parents Alfred et Rachel, puis Marcel et Gilbert, etc.

Cette exposition, qui fut de courte durée eu égard au calendrier électoral, sera reconduite en partie pendant la prochaine fête votive, salle des Arches (boulevard Gambetta)... le rendez-vous est pris.

Pour conclure cette belle fin de journée, l'assemblée a rejoint la salle Vincent-Scotto pour assister en avant-première à la projection du film de Frédéric Bonnet sur le cheval Camargue à travers la manade Fourmaud. De belles images sur le quotidien de l'élevage, des témoignages aux doux accents du Sud et une séquence d'une intensité à couper le souffle : la mise bas d'une jument de Psalmodi, en pleine nuit, à l'abri des pins.

Enfin, le dimanche 15 mars dès 9 heures, quelques 400 personnes se sont installées dans la salle Vincent-Scotto pour assister à l'acampado présidée par Guy Chaptal. Après la présentation des bilans financiers et moraux et le vote de quelques points modifiant les statuts, ce fut l'évocation du projet de création d'une route équestre reliant le Parc de Camargue et la réserve naturelle de la Doñana en Andalousie. Dans son discours, le Capitaine a rappelé qu'en restant unis nos traditions perdureraient encore longtemps et la Reine d'Arles, Mandy Graillon, a assuré avec la force et la détermination qui la caractérisent, que les jeunes d'aujourd'hui seraient certainement les «sages» et les mainteneurs de demain.

Après l'abrivado de la manade Lescot frères et la roussataïo de la manade Fourmaud, la municipalité avait souhaité profiter de l'organisation de cette grande journée de tradition pour honorer Jean Mathieu-Gibelin, emporté par la maladie à l'automne dernier, en apposant une

plaque à l'endroit exact où il avait l'habitude de se tenir pendant les courses, en bas des marches du toril. Après un discours de Monsieur le Maire, Laurent Pélissier, Denis Mathieu et sa fille Camille ont dévoilé, émus, la plaque commémorative, «Recantoun Pépé Jean», du surnom que ses amis lui avaient affectueusement donné.



Puis, sous des trombes d'eau, les convives se sont dirigés vers le gymnase pour prendre part à la taulejado, un gymnase élégamment et minutieusement décoré par les bénévoles de la Nacioun Gardiano et par Catherine Reynaud, artiste locale, qui avait pour l'occasion peint des arlésiennes grandeur nature. Le repas fut ponctué par des interventions félibréennes qui ont enchanté l'assistance. La petite histoire de Saint-Laurent-d'Aigouze fut ponctuée par l'organisation d'évènements en lien avec sa culture, telle la venue de la Nacioun Gardiano en 1947 pour l'inauguration de la contre-piste, puis en 1988 pour l'organisation du Congrès de la Fédération française de la Course Camargaise, et en 2015, cela aura été l'organisation de l'acampado de la Nacioun Gardiano ; finalement, ce n'est peut-être pas le fruit du hasard si Jules Grand, premier Capitaine de la Nacioun Gardiano, a vu le jour sur notre commune...

*Marie-Pierre Lavergne-Albaric
Adjointe au maire*

Pierre Guitard, un cavalier dans l'âme

C'est le 23 avril 1930 que tu as vu le jour à Nîmes. Fils d'André et de Marthe Gibelin, tu as grandi à Saint-Laurent-d'Aigouze.

C'est très jeune que tu as commencé à monter à cheval, suivant ton papa, déjà amateur à la manade Raynaud. Ainsi, côtoyant Jacques et Casimir, tu t'es naturellement lié d'amitié avec Jean et Marcel et as, avec eux, mené leurs taureaux en abrivado dans bon nombre de villages des alentours. Au contact de cette famille qui marque depuis des générations de son empreinte le sol de Camargue, tu as forgé ton caractère, tu t'es imprégné de cette terre et as acquis des valeurs qui ne t'ont jamais fait défaut. Cavalier dans l'âme, tu as par la suite également fréquenté d'autres manades telles qu'Aubanel et Zuccarelli.

D'abord agriculteur, tu es rentré aux Domaines Listel le 2 novembre 1964 (Domaine du Bosquet à Aigues-Mortes) et c'est en 1974 que tu as pris les rênes de la manade Listel composée au départ de juments qui pâturaient au Domaine du Daladel (provenance La Vernède) et d'autres en provenance de Sète où Listel possédait des domaines. Ce fut par une rigoureuse sélection et l'ajout de sang neuf et de pure race Camargue (par des étalons prêtés par Hubert Yon-

net), que tu as pu faire de cette manade de chevaux l'une des plus importantes et des plus renommées. Cet élevage, qui comptait quelques 150 têtes, connut de magnifiques années et fit état de beaux palmarès aux différents concours et représenta à maintes reprises la race au Salon de l'agriculture de Paris.

Tous ceux qui sont passés par ton école, ont appris la rigueur dans la tenue vestimentaire et dans l'harnachement, et l'image qui te collera toujours à la peau sera celle d'un cavalier élégant et souriant à la monture pétillante et aux ordres.

L'un des souvenirs qui restera pour ceux qui t'ont aidé dans ton travail de gardian sera peut-être celui de tes nombreux carnets dans lesquels tu notais au quotidien l'évolution du bétail, les naissances, les saillies, les lots, les montures, les chevaux de promenade, les juments, etc. Atteint du virus que l'on appelle ici la *fe di biou*, tu fus, ta vie durant, un modèle de rigueur et d'élégance, oeuvrant pour le respect des traditions, dans l'amour des chevaux et taureaux Camargue. Merci pour tout ce que tu nous as apporté et c'est avec respect et affection que nous penserons toujours à toi.

A ben leù...

*M.-P. Lavergne-Albaric
Adjointe au maire*

Quelques étalons de la Compagnie des Salins du Midi qui ont marqué l'élevage : Indien (1974), Mistigri (1978), Page (1981), Pistou (1981), Sultan (1984), Ut (1986), Arlaten (1988), Busard (1989), Bison (1989).



Chez les Raynaud en 1957



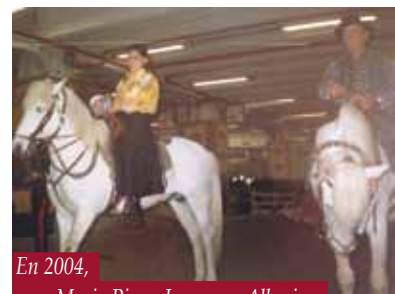
Avec Babeth à la manade Zuccarelli



André et Pierre Guitard, Saint-Laurent-d'Aigouze, 1966



Au Salon de l'agriculture avec Frédéric Fourmaud en 1981



En 2004, avec Marie-Pierre Lavergne-Albaric



Pierre montant Ut au mas d'Avon



Avec Denys Colomb de Daunant à Cacharel



Pierre et Ut en 2002

Préservons nos fêtes votives

Comment éviter les débordements et les dérives pendant nos fêtes votives afin de sauvegarder nos traditions



Mardi 21 avril dernier, une réunion était organisée en mairie d'Aigues-Mortes en présence de Monsieur le Directeur de Cabinet du Préfet, Monsieur le Vice-Procureur, de nombreux maires, les services de gendarmerie, les représentants du SDIS, l'association des manadiers d'abrivado, le Président de la FFCC, le Président du Syndicat Intercommunal de Protection des sites et des coutumes camarguaises, le représentant des jeunes de Provence et du Languedoc. La commune de Saint-Laurent d'Aigouze était représentée par Monsieur le Maire, Laurent Pellissier, Alain Fontanès, 1^{er} Adjoint et

Marie-Pierre Lavergne-Albaric, Adjointe à la culture, tourisme et patrimoine immatériel. L'objet de cette réunion était de tirer la sonnette d'alarme concernant des débordements que certaines communes ont à déplorer au cours de leur « voto », notamment en ce qui concerne l'utilisation des voitures de fête. Inutile de rappeler que ces véhicules ont été interdits pendant de nombreuses années suite à un tragique accident survenu dans notre commune. L'aspect positif de cette réunion est tout d'abord que l'ensemble des acteurs présents sont d'accord sur l'absolue nécessité de protéger nos traditions, nos abrivado et bandido, en faisant prendre conscience à ceux qui ne l'auraient pas encore réalisé, que des dérives dues à la consommation d'alcool, de drogue et l'utilisation de véhicules transformés, entraîneront à terme un arrêt brutal de ces manifestations taurines de rue.

Les représentants de l'État, même s'ils reconnaissent être néophytes sur le sujet, acceptent et cherchent à comprendre nos traditions, et accompagnent les maires dans leur rôle de maintien de la sécurité et de l'ordre public. Cependant, et cela s'entend parfaitement, il faut bien être conscient qu'une épée de Damoclès plane sur notre territoire à ce sujet. Aussi, décision a été prise d'organiser prochainement sur la commune de Saint-Laurent-d'Aigouze, une grande réunion réunissant tous les acteurs de ces manifestations (maires, autorités, organisateurs, manadiers, jeunes...), réunion qui devrait aboutir sur l'élaboration d'une charte de bonne conduite pendant les fêtes votives. Les maires et organisateurs se sont déjà soumis depuis longtemps aux contraintes de barriérage lors des abrivado et bandido, contraintes qui, bien qu'inesthétiques, ont pour seul objectif de préserver nos traditions ; aujourd'hui, ils sont plus que jamais déterminés à les sauver coûte que coûte. Affaire à suivre.

Exposition de peintures de l'artiste

Élodie Dengreville

Élodie Dengreville, jeune trentenaire, passionnée d'arts plastiques, s'investit dans les créations modernes voire d'avant-garde. Un art pictural plein d'imagination devant lequel le visiteur laisse vagabonder son esprit. « Je puise toutes mes richesses dans l'abstrait. Ma recherche, toujours permanente de couleurs nuancées à l'extrême, apporte à mes toiles une transparence subtile et capte la lumière. Ma technique, le couteau et le pinceau. Je ne travaille qu'à l'acrylique

non dilué à l'eau en superposant les couleurs afin de donner dynamisme à mes tableaux contemporains. Le couteau sera utilisé pour donner et créer de l'épaisseur au motif ou bien en accentuer les contours en donnant du relief. Toutes mes collections de peintures abstraites sont faites à main levée, je ne fais jamais d'esquisses au préalable sur ma toile. Lorsque je peins j'aime à tout me permettre, sans retenue, une totale liberté dans les émotions et la gestuelle. »



À découvrir du 15 mai au 15 juin
salle des Arches, horaires de la
Maison du tourisme.
Entrée libre.
Contact : 07 87 89 35 41

Saint-Laurent fête les beaux jours

Lundi 6 avril dernier, lundi de Pâques, la commission culture, tourisme et patrimoine immatériel, a proposé une nouvelle manifestation sur notre commune : la Fête du printemps.

L'idée était de célébrer la venue des beaux jours en profitant d'un jour habituel de marché pour proposer des stands en lien avec la période; ainsi, les fruits et légumes de saison ont rivalisé avec fleurs, plantes, produits du terroir, artisanat, stand de maquillage. À noter, la participation des enfants des deux écoles saint-laurentaises qui avaient réalisé des peintures colorées, exposées pour l'occasion dans les arènes. Pour donner une note campagnarde à cette journée, une aire gazonnée avait été installée au cœur de la piste des arènes qui a permis à certains de



pique-niquer et aux plus jeunes d'écouter attentivement les contes lus par des bénévoles d'associations locales. Que toutes les personnes qui ont aidé à cette réalisation soient ici remerciées. La date est réservée, désormais, le lundi de Pâques sera aussi celle du printemps à Saint-Laurent.

Spectacle Flamenco

Vendredi 10 juillet à 22 h dans les arènes

Yacin Daoudi, nîmois, vit à Séville où il est devenu danseur flamenco. Il vous propose son premier spectacle « Le miroir », le mettant en scène avec des maestros tels que José Galvan, Carmen Ledesma (1^{er} prix du Concours national de Cordoue), Herminia Borja qui a chanté avec Paco de Lucia !

Renseignements et réservations à la Maison du tourisme.



Résidence théâtre « Vivons le théâtre en petite Camargue 2015 »

La Nouvelle Cigale et la Conduite Intérieure vous proposent quatre représentations, sous le chapiteau derrière le complexe sportif

■ Samedi 16 mai à 21h et dimanche 17 mai à 21h : « L'enfant de Psalmodi » de Christian Chessa.

■ Samedi 23 mai à 21h, le chantier-acteurs présente : « 1 Chapiteau 6 Labiche ».

Six scènes entrelacées du théâtre comique que Labiche tire du « boulevard » vers le « Vaudeville », et que les acteurs revisitent aujourd'hui, règles, morale et émotions emportées dans le tourbillon du 3^e millénaire.

■ Dimanche 24 mai à 19h : « 1 Chapiteau 6 Labiche ». La représentation sera suivie d'une grillade festive pour conclure la résidence.

Du côté de la Maison du tourisme



La volonté de mettre en valeur le territoire de la commune, son patrimoine naturel, la richesse de ses paysages et ses traditions autour de la bouvine, a amené la mairie à élaborer un dossier pour le classement de la Maison du tourisme en Office de tourisme.

C'est dans un nouvel aménagement intérieur qu'Alexandra accueille et informe les touristes, les habitants du canton et les Saint-Laurentais.

HORAIRES

- ◆ MAI : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- ◆ JUIN : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- ◆ JUILLET / AOÛT : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 18h30, dimanche de 9h à 12h.

Boulevard Gambetta (à côté de la Poste)

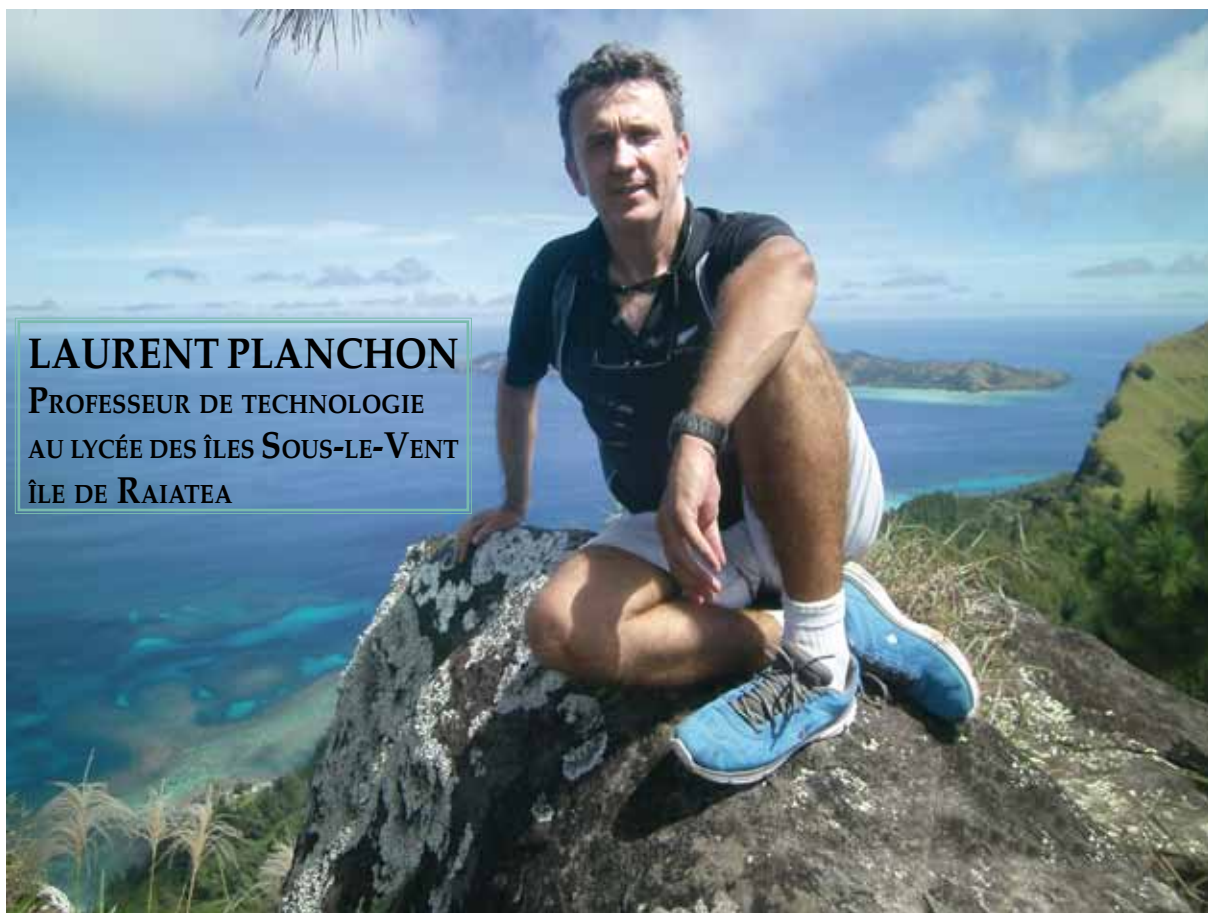
Tél. 04 66 88 17 00

tourisme@mairiesldaigouze.fr



Exposition d'artistes les 25, 26 et 27 septembre

En partenariat avec l'association « Les peintres en liberté », la commission culture, tourisme et patrimoine immatériel organise une exposition d'artistes en tout genre, salle des Arches, salle des peintres et salle du conseil municipal. Si intéressé, veuillez contacter Marie-Pierre Lavergne-Albaric, adjointe à la culture.



LAURENT PLANCHON
PROFESSEUR DE TECHNOLOGIE
AU LYCÉE DES ÎLES SOUS-LE-VENT
ÎLE DE RAIATEA

Le bonheur en Polynésie

Réussir Magazine : Depuis quand es-tu en Polynésie et pourquoi ?

Laurent Planchon : Je travaille en Polynésie française depuis 2011 au lycée des îles Sous-le-Vent sur l'archipel de la Société et plus précisément à Raiatea. La fin du contrat arrive cette année début juillet.

Je me suis parfaitement adapté aux coutumes et aux rythmes polynésiens, grâce à l'amour et à la gentillesse de ce beau peuple du Pacifique.

J'enseigne la technologie et l'aéronautique en collège depuis 25 ans. Mes élèves viennent essentiellement de Raiatea et Maupiti,



*Photo aérienne de Raiatea
et le lycée ci-dessous
(bâtiments blanc)*



leur gentillesse est remarquable. Un réel bonheur d'enseigner dans ces conditions !

Le niveau de l'enseignement en Polynésie française est identique à celui de la métropole. Les enseignements primaires et secondaires sont de compétence territoriale et les écoles appliquent les programmes officiels du ministère de l'Éducation nationale. En outre, les études sont sanctionnées par des diplômes identiques à ceux de métropole.

La Polynésie française se compose d'environ 118 îles, d'origine volcanique ou corallienne, couvrant une superficie émergée de 4 200 km² dispersée sur 2 500 000



Lagon et motu (îlot dans le lagon)

Quelques mots de vocabulaire pour s'en sortir, un petit peu... car la langue est complexe :
bonjour : 'ia ora na
au revoir : nana
merci : mauruuru
Tchin-tchin : manuia

km² (équivalent à la surface de l'Europe). La Polynésie française compte 267 000 habitants; Raiatea est la capitale administrative des îles Sous-le-Vent, résidence de l'administrateur d'État.

Le climat de la Polynésie française est de type tropical, océanique, chaud et humide. Tempéré par les alizés, le climat est agréable toute l'année. La température de l'eau des lagons oscille entre 26° et 32°. Ici, c'est l'été chaque jour de l'année. Le plus « dur » pour moi, c'est de ne plus voir nos belles et différentes saisons.

Durant toutes ces années, j'ai pu visiter l'ensemble des archipels et rencontrer un peuple réellement pacifique. Mes voyages et expéditions furent orientés sur la plongée et la biologie marine de la Nouvelle Zélande, à l'île de Pâques et sur l'ensemble des archipels polynésiens.

Le village de Saint-Laurent ne me manque pas, car il est bien au chaud, tranquille, dans mon cœur, je sais que je vais y revenir... Les amis c'est différent, ce n'est que lors d'échanges de mails que leurs tendres souvenirs me reviennent en mémoire.



Passe de Teavapiti qui permet l'accès au lagon pour les navires et l'observation des requins (requins pointes noires et blanches, requins gris et citrons, requins dormeurs et requins tigre, entre autre)

Voir : www.requinsdepolynesie.com/requin.php

Vue de la maison





Les plaisirs de la piscine en toute sérénité...

Rodolphe Teyssier, conseiller municipal délégué à la communication a rencontré Jean-Claude Kujawski, PDG de la société Aqualiss basée à Saint-Laurent-d'Aigouze. L'équipe Aqualiss, fruit d'une expérience de plus de 20 ans dans le domaine de la fermeture a mis ses compétences dans le volet de sécurité pour piscine. Une gamme de volets immergés, hors-sol et mobiles.

CONCEPTEUR - FABRICANT - INSTALLATEUR

Initialement fabricant de volets roulants d'habitation sur Toulouse et suite à une cession d'activités il y a 10 ans, M. Kujawski a créé Aqualiss il y a 8 ans, et locataire depuis 6 ans dans ces locaux, route des Saintes. Idéalement situé entre Aigues-Mortes et Saint Laurent-d'Aigouze, cette situation nous offre une base optimale pour nos clients de Monaco à Bordeaux, vallée du Rhône, nord Espagne, Suisse... La structure Aqualiss est une SARL dont M Kujawski est co-gérant avec son épouse.

Notre siège est ici, y compris la fabrication. Chez Aqualiss nos pièces nous appartiennent, nous sommes fabricant à part entière, aucune sous-traitance. Nous fabriquons et posons nos propres modèles. C'est unique en France. Nos clients sont des particuliers, hôtels, campings, sur des produits haut de gamme et spéciaux et spécifiques à tous types de bassin. Vous trouverez au sein de notre bâtiment des ateliers découpes, métallerie, soudure, un bureau d'étude et de design, le SCE com-

mercial et comptabilité. Aujourd'hui nous sommes 20 personnes en saison et 15 CDI toute l'année. Nos employés sont fortement qualifiés, c'est la clé de la réussite de notre entreprise (tourneurs, fraiseurs, soudeurs inox, ébénistes, PVC).

Aqualiss est présent sur 8 foires et salons toute l'année, avec une équipe de 6 personnes mobilisées. Sur



ces stands, les clients peuvent visualiser et essayer sur des mini-piscines les différents systèmes de fermeture. C'est essentiel.

Les modèles Aqualiss sont déposés et protégés. Bien que leur activité soit locale (grand sud), un projet de développement en Belgique est en cours, et pourquoi pas à terme un partenariat industriel avec un grand groupe français...

LE SAVOIR-FAIRE À VOTRE SERVICE

Aqualiss répond à toutes vos demandes des plus simples aux plus techniques :

- Volets grandes dimensions
- Découpes spéciales
- Volet sur bassin à débordement
- Volet déporté fosse
- Volet immergé double motorisation
- Volets multiples



SAVOIR FAIRE - QUALITÉ - SÉCURITÉ

Depuis plus de 10 ans, Aqualiss s'est imposé comme LE spécialiste du volet sécurité piscine. Nous vous offrons un service sur-mesure de qualité.

Nos modèles sont de fabrication française pour une qualité et un suivi irréprochables. Tous nos produits répondent à la norme NF P 90-308.

Les volets Aqualiss vous assurent une sécurité optimale et permettent de protéger votre bassin des salissures et de maintenir la température de l'eau.

DES MATÉRIAUX DE QUALITÉ POUR UNE SÉCURITÉ OPTIMALE

Les matériaux Aqualiss sont sélectionnés avec soins. Nos structures sont en inox 316 L qualité marine. Les lames, traitées anti-UV et anti-algues, en PVC extrudé à 3 compartiments thermosoudés garantissent une flottabilité et une étanchéité durable. Pouvant supporter le poids d'un homme, elles évitent tout risque de noyade.

AVEC VOUS DE A à Z

Nous vous garantissons une pose et une installation par nos propres équipes, sans aucune intervention de sous-traitant. Nous suivons votre chantier de A à Z et sommes à votre disposition pour tout conseil technique.



SARL AQUALISS
Route des Saintes-Maries-de-la-Mer
Pont de Soulier
04 34 32 70 04
contact@aqualiss.com
www.aqualiss.net



FIDUCIAIRE MADAR CONSEIL
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

Charlotte Liria
Jean-Jacques Madar

2 bis, ave du Général Trouchaud
30220 Saint Laurent d'Aigouze
Tél. 04 66 51 92 40
Fax : 04 66 51 87 36

Maison des services BP 11
30240 Le Grau du Roi
grauduroi@modar-conseil
www.modar-conseil.fr

Nouveau propriétaire

CULTURE
vélo
des vélos et des hommes®

NÎMES
ZAC Mas de Vignolles
200 rue Paul Laurent
04 66 28 92 89
30nimes@culturevelo.com

Lundi de 14 h à 19 h
Du mardi au samedi
de 10 h à 19 h

www.culturevelo.com

Coffure **BÉATRICE**

MASCULIN FEMININ

B

113, place de la République
30220 Saint-Laurent-d'Aigouze
Tél. 04 66 88 14 22

du mardi au jeudi : 9h - 12h / 14h - 19h
Vendredi & samedi : non-stop

MELECTRICITE

14 lotissement de la Condamine
30220 Saint-Laurent d'Aigouze

Marc LIHARD
Electricien

- Installations neuves
renovées
industrielles
-Dépannages
- Remises en conformité

Port : 06 83 61 94 09
Tél : 04 66 88 13 26



CARIAMI

Transport & TP, Terrassement
Location de matériel avec chauffeur
Pose de fosse sceptique et mise aux normes.

Tél : 06 80 63 93 18
30220 St Laurent d'Aigouze



Coupures d'eau : l'info au bout du fil

Lors des coupures d'eau imprévues, le délégataire du service des eaux de la communauté de communes utilise un système d'alerte par l'envoi de messages téléphoniques. Cela permet de vous informer de la nature de l'incident, de sa durée, des précautions à prendre...

Ce système se base sur les annuaires téléphoniques, y compris pour les abonnés via des boxes. Peut-être êtes-vous en liste rouge ? Si vous souhaitez tout de même recevoir ces alertes et que vous êtes directement abonné au service des eaux*, il vous suffit de communiquer votre numéro de téléphone au service clientèle :

- ➔ sur www.lyonnaise-des-eaux.fr (rubrique « mon compte en ligne »)
- ➔ en contactant un conseiller au 0 977 409 443 (numéro non surtaxé).

** Si vous payez votre consommation d'eau intégrée à vos charges, vous n'avez pas de compte client auprès de la Lyonnaise des Eaux.*

Les médiathèques se mettent au **TIC***

Le numérique fait son entrée dans les trois médiathèques intercommunales dont celle de Saint-Laurent-d'Aigouze : accès libre au wifi et tablettes numériques sont mis à disposition des abonnés...

Neuf tablettes numériques et deux liseuses ont été réparties sur les trois médiathèques intercommunales qui sont également, désormais, équipées du wifi en libre accès. Ces outils sont librement mis à la disposition des abonnés avec un contenu pré-installé : contenu informatif, jeux pédagogiques, musique, vidéos... L'objectif est de diversifier l'offre des médiathèques en phase avec les nouveaux usages.

DES PROJETS PLEIN LES TABLETTES

Si les tablettes sont des objets de jeux, elles sont aussi des supports

fabuleux d'apprentissage, de découverte, de créativité... L'équipe des médiathèques travaille avec les différents partenaires socio-éducatifs (écoles, collèges, crèches, maisons de retraite...) afin de définir les projets d'animation à mettre en place. Des ateliers d'initiation aux tablettes seront certainement proposés pour se familiariser avec leurs principales fonctionnalités. L'offre documentaire sera étendue avec la presse en ligne et des applications d'auto-apprentissage très utiles pour les scolaires, les étudiants ou les demandeurs d'emploi. De nom-



breux ateliers ludiques et éducatifs pourraient être organisés : découverte d'applications, photos et vidéos, atelier d'écriture, jeux collectifs vidéo-projetés... à suivre.

Ordures ménagères : **commandez votre bac !**

Sur le territoire de la Communauté de communes, les ordures ménagères doivent obligatoirement être déposées dans un bac. Plus propre et plus hygiénique, il est aussi plus esthétique

JE DÉPOSE MES ORDURES MÉNAGÈRES DANS UN BAC

Pourquoi ?

◆ Les sacs laissés dans la rue sont régulièrement éventrés par les animaux. Au-delà des problèmes d'hygiène, cela dégrade le cadre de vie de notre ville.

◆ Le ramassage des sacs laissés au sol engendre des risques de blessure pour le personnel de ramassage (coupures...).

Comment obtenir son bac ?

Les conteneurs sont gratuitement mis à disposition des habitants par la Communauté de communes Terre de Camargue. Différents volumes sont disponibles. Pour obtenir votre bac, contactez le 04 66 73 91 28.

JE RENTRE MON BAC APRÈS LE PASSAGE DE LA COLLECTE

Laissés dans la rue, les bacs gênent la circulation sur les trottoirs et dégradent l'esthétique du cadre de vie. Ils disparaissent aussi plus facilement. Placés sous votre responsabilité, les bacs vous sont facturés au-delà de la 2^e disparition. Le calendrier de collecte des déchets est disponible sur

www.terredecamargue.fr

30% des foyers du centre-ville de Saint-Laurent-d'Aigouze sortent encore leurs déchets ménagers sans bac ou ne rentrent pas leur bac après la collecte, selon un audit réalisé fin 2014.





RENCONTRE AVEC JEAN DUFOUR CHAMPION DE ROLLER !

Sponsors :
Moana, Razor,
USD, Click and
Roll
Crédit photos
Y. Hanoux
y.hanoux@gmail.
com

Bonjour Jean, quel est ton sport et ton palmarès ?

J'ai 10 ans et je suis champion de France de roller catégorie - de 12 ans. Je pratique ce sport depuis 4 ans, les compétitions sont nationales ce qui m'oblige à me déplacer en club ou avec mon papa plusieurs fois dans l'année. Je participe aussi à des compétitions internationales comme le FISE à Montpellier, un inter-class en Hollande ou à Liverpool.

Comment organises-tu ta scolarité avec ces compétitions ?

Il m'arrive de manquer l'école mais rarement, nous arrivons à jongler avec les dates et les déplacements. Ma maîtresse est conciliante...

Roller, mais qu'elle est ta discipline ?

Je fais du roller en street freestyle et bol. Il m'arrive de faire de la rampe mais rarement.

Fais-tu parti d'un club ?

Oui, le Roll'School (www.rollschool.net) à Montpellier, deux fois par semaine (mercredi et samedi) à Grammont. Des graines de champions, une championne de Roller France fille et un champion de France 13-16 ans...

Pratiques-tu d'autres sports ?

Du surf l'été et du snowboard l'hiver.

Veux-tu en faire ton métier ?

Non pas vraiment, j'aimerais devenir pilote de ligne.



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions octroyées aux associations ont délibérées lors de la réunion du conseil municipal et du centre communal d'actions sociales, le 28 avril

Amis de Paco Ramos	350€
APE collège d'Aigues-Mortes	150€
Les Archers de petite Camargue	300€
Cercle langue d'Oc	300€
Coopérative école maternelle	1 000€
Coopérative école primaire	1 000€*
Club taurin Lou Bandot (subvention exceptionnelle)	550€ + 450€
Club taurin Lou Sarraïé (subvention exceptionnelle)	550€ + 450€
Danse moderne	650€
Association d'éveil à la culture et aux sports	3 800€
F.N.A.C.A	150€
Club de gymnastique	400€
Handball Graulen	300€
La Boule joyeuse	1 000€
Les Joyeux lurons	350€

Les Mankpad'r	300€
Les pieds carrés	250€
Peintres en liberté	250€
Littoral Camargue basket	150€
Club de musculation	450€
Olympique saint-laurentais (O.S.L)	4 000€
Syndicat des chasseurs	350€
Le club de scrabble	150€
Tennis de table	900€
Tennis club saint-laurentais	600€
Club de yoga	150€
Club du 3 ^e âge « La Grasilho »	350€
Li Coutet Negre	150€
Comité des fêtes	49 000€
Don du sang à Saint-Laurent	150€
Café citoyen	150€
Croix rouge	350€
Restaurant du cœur	350€

(*) plus 10€/enfant pour les classes découvertes



Ô TOUR DE LA CARBONNIÈRE

UNE COURSE PÉDESTRE À SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

La mairie organise, le dimanche 15 novembre matin, une course pédestre « Ô tour de la Carbonnière ». D'ores et déjà, nous faisons appel au bénévolat pour cette demi-journée.

Merci de contacter

**Laurence Boivin au 04 66 88 84 82 ou
secretariatcom@mairiesldaigouze.fr**

A. S. C. V. A. G.
ASSOCIATION POUR LA SANTÉ
CARDIO-VASCULAIRE ET ARTICULAIRE DU GARD

L'ASCVAG a pour but, entre autre, de lutter contre la sédentarité, tabac, alimentation, information médicale, etc.

Une marche nationale le dimanche 14 juin

La marche nationale est une marche commune à toutes les ASCVA. Chaque ASCVA a sélectionné un parcours, dans la région où elle se situe, modulable de 2, 4, 6 ou 8 km afin de s'adapter aux capacités de chacun d'aller au rythme qu'il le souhaite. Elle a pour but de promouvoir l'activité physique et de lutter contre les pathologies liées à la surcharge pondérale.

Les mots d'ordre sont bien-être, santé et plaisir !

Entouré de nombreux autres marcheurs mais aussi de médecins, de diététiciennes et de bénévoles, vous allez pouvoir partager un moment de pur bonheur ! Le plus : marchez pour la bonne cause, 1 km parcouru = 1€ versé à une association.

Départ de l'accrobranche à 9h30, marche le long du Vidourle sur 8 km, pique-nique à 12h / 12h30. Activités possibles après la marche : accrobranche et location de canoë. L'inscription est gratuite. Plus de renseignements sur <http://ufscva.fr/marchegard.html>

À venir en octobre : Prévention obésité, (détection/dépistage) dans les écoles et/ou entreprises.



LE CLUB DE GYMNASTIQUE

Le club de gymnastique informe que les cours continuent jusqu'à fin juin à raison de trois cours par semaine : lundi de 19h à 20h et jeudi de 18h30 à 19h30 avec Nans, mardi de 19h à 20 h avec David, salle V. Scotto. Il est encore temps de venir nous rejoindre en attendant la saison prochaine.



Les tarifs sont toujours attractifs et minorés à partir de maintenant pour les Saint-Laurentais et les autres.

F. N. A. C. A.

Venez nous rejoindre le 5 juin prochain pour une sortie tout public en co-voiturage

Le programme de cette promenade et pour 37€ : restaurant le midi à Aigues-Mortes avec apéritif, puis le choix entre 2 entrées, 2 plats et 2 desserts, vin et café. Ensuite, visite commentée de plus d'une heure des Salins du Midi en petit train.

Inscription et réservation auprès de :

- Antoine Ferrando, 56 avenue des Jardins, tél. 04 66 88 11 26 ou 06 16 17 50 27
- Jean Christiaens, 87 avenue Jean Moulin, tél. 04 66 88 19 82 ou 06 65 56 71 15
- Claude Ostin, 404 chemin de Vacaresse, tél. 04 66 73 55 62 ou 06 52 67 81 40.



ASSOCIATION DE LOISIRS
 « LES JOYEUX LURONS »

L'assemblée générale ordinaire de l'association s'est tenue mardi 27 janvier 2015 à la salle Vincent Scotto en présence de nombreux membres

Madame la Présidente Andrée Daumas, après avoir remerciés les membres de leur fidélité et amitié, a fait part de la progression des adhésions (129 adhésions fin 2013, 159 fin 2014) et a présenté le bilan moral. La trésorière Madame Rosette Hernandez fait le détail d'un bilan financier positif, qu'elle tient à la disposition de tous les membres, suivi de la présentation du bilan des activités 2015 par Madame la Présidente. La réunion s'est terminée par le loto et le goûter.

Les prochains voyages de l'association sont les suivants :

- Lundi 22 au samedi 27 juin: voyage au Tyrol et Bavière
- Vendredi 25 au dimanche 27 septembre : voyage en Espagne (Costa Brava et Barcelone).
- Une sortie en Espagne (Le Perthus - La Jonquera) est prévue le 31 mai, départ à 6h devant la salle Vincent Scotto.

Notre repas de fin de saison, avec animation, aura lieu le samedi 13 juin, salle Vincent Scotto.

Pour plus d'informations et

toutes inscriptions le bureau se tient à votre entière disposition :

- ◆ Andrée Daumas, présidente : 06 64 45 03 83
- ◆ Irène Cedat, vice-présidente : 04 66 88 14 83
- ◆ Rosette Hernandez, trésorière : 06 31 24 31 61
- ◆ Mireille Barbusse, secrétaire : 06 89 81 72 90

Nous ne pouvons terminer ces quelques mots, sans avoir une pensée pour Andrée Gastal et Pierre Chomel qui nous ont quittés dernièrement.

CLUB TAURIN
 LOU BANDOT

*Un début de saison ralenti
 par la pluie !*

Le début de saison ne s'est pas déroulé comme prévu pour le club taurin Lou Bandot. En effet, la pluie s'étant invitée deux week-ends d'affilés, les premières courses du Printemps des Royales (royale de la manade Cuillé et royale de la manade Blatière-Bessac) ont été annulées.

Le déjeuner à la manade Blatière-Bessac a cependant été maintenu, et les membres désireux d'aller aux Iscles ont pu partager ce moment de convivialité.

La saison du club s'est donc ouverte le samedi 4 avril sous un soleil printanier, pour une course de ligue. Ce week-end taurin s'est prolongé le lendemain, dimanche 5 avril pour la première course du Printemps des Royales, avec la manade Lagarde.

Espérons que les prochaines courses du club taurin se déroulent sous de bonnes conditions météorologiques.

GRAND TOURNOI DE TENNIS
 DU 2 AU 17 MAI 2015



ASSOCIATIONS DES COMMERÇANTS ET ARTISANS SAINT-LAURENTAIS

Élection du nouveau bureau et projets à venir

En date du 24 mars 2015, s'est tenue l'assemblée générale de l'association des commerçants et artisans saint-laurentais, au cours de laquelle a été élu le nouveau bureau. Il se compose comme suit :

- M^{me} Christel Cauquil, présidente
- M. Eddy Marin, vice-président
- M. Thierry Gaidan, secrétaire
- M^{me} Patricia Caillet, vice-secrétaire
- M^{me} Marion Valentin, trésorière
- M^{me} Jessie Pech, vice-trésorière.

Nous rappelons à tous ceux et celles qui désirent nous rejoindre que l'adhésion pour l'année 2015 est de 20€.

Lors de cette réunion, un projet de salon des artisans, commerçants et entrepreneurs a été proposé. Le principe de cette journée serait que chaque acteur économique local qui le souhaite, pourrait lors de cette manifestation présenter et promouvoir son activité.

La date est fixée au dimanche 4 octobre 2015 toute la journée, et se déroulera au complexe sportif de Saint-Laurent-d'Aigouze. Les emplacements seront gratuits, y compris l'entrée au salon.

Un programme d'animation sera mis en place tout au long de la journée en fonction de ce que chacun d'entre vous aura à présenter. Nous pourrions imaginer également une restauration rapide/buvette et un coin animation pour les enfants.

Le projet est à affiner et nous attendons d'ores et déjà vos réponses pour participer à ce 1^{er} salon et régler au mieux toute l'intendance. Le complexe sportif n'étant pas extensible, les premiers inscrits seront retenus. Ceux qui souhaitent se joindre à nous pour ce projet, sont également les bienvenus pour apporter leurs idées et leurs initiatives.

Vous pouvez donc nous contacter au 06 75 49 53 27 ou vous adresser au tabac chez Mireille et Thierry Gaidan.

OLYMPIQUE SAINT-LAURENTAIS

Près de 30 enfants âgés de 6 à 13 ans (licenciés ou non) du village et des communes voisines ont participé. Au travers ce stage, ils ont pu perfectionner leur technique individuelle, leur esprit d'équipe, la maîtrise de soi, et apprendre le respect des règles et de la vie en collectivité. Un goûter offert par l'Olympique saint-laurentais a clôturé ces 2 journées ainsi que la remise du T-shirt du stage pour récompenser nos jeunes footballeurs.

Nous vous donnons rendez-vous au stade de Saint-Laurent-d'Aigouze les mercredis 13 et 20 mai pour tous les enfants intéressés (de 14h à 15h30 pour ceux nés en 2010 et 2009, de 17h à 18h30 pour ceux nés en 2008 et 2007 et de 18h30 à 20h pour ceux nés de 2006 à 2003) pour effectuer une séance d'essai et les pré-inscriptions pour la saison 2015/2016.

Le 16 et 17 avril 2015, au stade Paul Hugon, a eu lieu le stage de football de l'Olympique saint-laurentais



Contact pour toutes informations : 06 24 92 65 03

LE CAFÉ CITOYEN DE SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

Le 26^e Café citoyen du 9 avril, un débat sur le handicap, a rencontré encore, un vif succès

Une fois présentées les structures existantes depuis la loi de 2005, une éducatrice spécialisée de la Pradelle à Vauvert a présenté son travail et les avancées obtenues pour l'intégration d'adultes en situation de handicap psychique dans la population générale. Ensuite, ce fut le tour de spécialistes de la rééducation : orthophoniste, psychométriciennes et ergothérapeute, de définir leur champ d'action avec beaucoup de passion. Puis le directeur de Cap Emploi dans le Gard et les

Pyrénées Orientales a donné les chiffres résultant du partenariat avec Pôle Emploi : chaque année, 1 500 nouvelles personnes sont prises en charge par Cap Emploi, 700 personnes par an trouvent un emploi par leur intermédiaire et 600 personnes par an bénéficient d'une formation.

Le témoignage d'Ingrid, avec sa force, sa spontanéité et sa pertinence a conquis l'ensemble des participants. En pointant la difficulté des gens dits valides à communiquer, lui laissant faire

tout le chemin de la rencontre, elle a permis de dire l'essentiel au-delà du handicap : la question fondamentale de la relation humaine. Le docteur Boissonnade, psychiatre, habitué du café citoyen a apporté son témoignage : à considérer le handicap avant l'individu, on peut enfermer au lieu d'autonomiser et du coup faire perdurer le handicap.

Le débat sur un sujet aussi vaste aurait pu continuer plusieurs heures tant la richesse des échanges était forte.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- ☺ Aaron, Joseph, Sébastien Royer, le 18 février
- ☺ Louis, Attilio Passet, le 22 février
- ☺ Aaron, Martine, Isabelle Vergnes, le 23 février
- ☺ Clélia, Cyndie, Rose Brezeun, le 17 mars
- ☺ Maëalan, Alain, Eric Besnard, le 2 avril
- ☺ Eléa, Eva, Chloé Martin, le 14 avril
- ☺ Léana, Marilyne, Jacqueline Tauzin, le 16 avril

MARIAGES

Justine Poudevigne et Jonathan Cerna, le 4 avril

DÉCÈS

- ◆ José Candel, le 9 février
- ◆ Michel Bénézet, le 12 février
- ◆ Jeannine Clavel, ép. Lombardi, le 21 février
- ◆ Andrée Lorenzo ép. Gastal, le 23 février
- ◆ Tomas Gutierrez, le 25 février
- ◆ Rosalie Masanet, vve Olmeda, le 26 février
- ◆ Odette Guilhem ép. Hugon, le 2 mars
- ◆ Jacques Roux, le 4 mars
- ◆ André Léonard, le 12 mars
- ◆ Marie Planès, ép. Pellegrinelli, le 18 mars
- ◆ Christian Vuillermoz, le 24 mars
- ◆ Marie Louise Chardon, vve Fanton, le 25 mars
- ◆ François, Jean Baud, le 31 mars
- ◆ Pierre Guitard, le 2 avril
- ◆ François Ortiz, le 8 avril
- ◆ Antonio Rojas, le 16 avril

et aussi...

INSERTIONS PUBLICITAIRES DANS LE MAGAZINE RÉUSSIR

Le magazine municipal Réussir est édité à 2 200 exemplaires avec 4 parutions l'année : février, mai, juillet et novembre. Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune, à disposition en mairie et à la Maison du tourisme.

Les espaces publicitaires permettent d'avoir une réelle lisibilité auprès des résidents de notre ville.

Pour toute information, contacter
Laurence Boivin au 04 66 88 84 82 ou
secretariatcom@sldaigouze.fr

CARTE PONT DU GARD

La délivrance d'une carte d'accès gratuite au parking se fait en mairie sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'une carte grise.



AGENDA

MAI

**Du vendredi 15 mai au
lundi 15 juin**

✓ Exposition de peintures d'Élodie Dengreville, salle des Arches, bd Gambetta. Entrée libre.

Samedi 16

✓ Résidence théâtre « Vivons le théâtre en petite Camargue », représentation « L'Enfant de Psalmodi » de Christian Chessa à 21h, au chapiteau derrière le complexe sportif.

Dimanche 17

✓ Résidence théâtre « Vivons le théâtre en petite Camargue », représentation « L'Enfant de Psalmodi » de Christian Chessa à 21h, au chapiteau derrière le complexe sportif.

Samedi 23

✓ Résidence théâtre « Vivons le théâtre en petite Camargue », représentation du chantier théâtre « 1 Chapiteau 6 Labiche » à 21h, au chapiteau derrière le complexe sportif.

Dimanche 24

✓ Résidence théâtre « Vivons le théâtre en petite Camargue », représentation du chantier théâtre « 1 Chapiteau 6 Labiche » à 21h, au chapiteau derrière le complexe sportif.

Vendredi 29

✓ Apéro du vendredi sur la place à partir de 19h30.

Samedi 30

✓ Fête du jeu organisée par les commissions solidarités et liens intergénérationnels de 14h à 19h au complexe sportif, accès libre.

JUIN

Mardi 2

✓ Café provençal organisé par le Cercle langue d'Oc à partir de 18h30 à la Maison du peuple.

Lundi 8

✓ Journée nationale d'hommage aux morts d'Indochine au monument aux morts, square Général de Gaulle (horaire communiqué ultérieurement).

Vendredi 12

✓ Apéro du vendredi sur la place à partir de 19h30.

✓ Soirée des talents sportifs organisée par la mairie à partir de 18h45, salle Vincent Scotto.

Samedi 13

✓ Opération « Nettoie ta ville » organisée par la commission Agenda 21 et le conseil municipal des enfants et des jeunes. Rendez-vous à 9h30 devant le cimetière.

Jeudi 18

✓ Commémoration de l'apfel du 18 juin 1940 au monument aux morts, square Général de Gaulle (horaire communiqué ultérieurement).

Vendredi 19

✓ Gala de danse organisé par la Danse moderne en soirée dans les arènes.

JUILLET

Vendredi 3

✓ Apéro du vendredi sur la place à partir de 19h30.

Vendredi 10

✓ Spectacle Flamenco organisé par la commission culture, tourisme et patrimoine immatériel à 22h dans les arènes.

Du vendredi 10 au dimanche 19

✓ Exposition de photos sur les traditions camarguaises de Pierre-Henri Moulin, salle des Arches boulevard Gambetta.

Lundi 13

✓ Soirée du terroir organisée par le comité des fêtes, à partir de 19h sur la place.

✓ Retraite aux flambeaux (départ de la mairie) et feu d'artifice organisés par la commission culture, tourisme et patrimoine immatériel.

Mardi 14

✓ Lâcher de canards à 11h sur les berges du Vidourle organisé par le comité des fêtes.

✓ Course d'emboulés à 11h45 organisée par le comité des fêtes.

Mercredi 15

✓ Course de taureaux neufs organisée par le club taurin Lou Sarraïé à 21h30.

Mardi 21

✓ Taureau piscine organisé par le club taurin Lou Sarraïé à 21h30.

Jeudi 23

✓ Taureau piscine organisé par le club taurin Lou Sarraïé à 21h30.

Mardi 28

✓ Taureau piscine organisé par le club taurin Lou Sarraïé à 21h30.

AOÛT

Mardi 4

✓ Course de nuit organisée par le comité des fêtes à 21h30.

Vendredi 7

✓ Course de nuit organisée par le comité des fêtes à 21h30.

Mardi 11

✓ Spectacle équestre Marie Barcelo de la Finca Santa Cruz et son groupe organisé par le club taurin Lou Sarraïé à 21h30.

Du vendredi 14 au lundi 24

✓ Exposition sur les 80 ans de la manade Fourmaud, salle des Arches, boulevard Gambetta.

Du samedi 15 au lundi 24

✓ **FÊTE VOTIVE** organisée par le comité des fêtes.

LOTOS

MAI

**Samedi 16
et dimanche 17**

✓ Lotos organisés par le club taurin Lou Sarraïé, la Boule joyeuse et Li Coutet Negre à 18h30 à la Maison du peuple et au bar du Commerce.

**Samedi 23,
dimanche 24, lundi 25**

✓ Lotos organisés par le club taurin Lou Sarraïé, la Boule joyeuse et Li Coutet Negre à 18h30 à la Maison du peuple et au bar du Commerce.

**Samedi 30
et dimanche 31**

✓ Lotos organisés par le club taurin Lou Sarraïé, la Boule joyeuse et Li Coutet Negre à 18h30 à la Maison du peuple et au bar du Commerce.

JUIN

Samedi 6 et dimanche 7

✓ Lotos organisés par le club taurin Lou Sarraïé, la Boule joyeuse et Li Coutet Negre à 18h30 à la Maison du peuple et au bar du Commerce.

**Samedi 13
et dimanche 14**

✓ Lotos organisés par le club taurin Lou Sarraïé, la Boule joyeuse et Li Coutet Negre à 18h30 à la Maison du peuple et au bar du Commerce.

**Samedi 20
et dimanche 21**

✓ Lotos organisés par le club taurin Lou Sarraïé, la Boule joyeuse et Li Coutet Negre à 18h30 à la Maison du peuple et au bar du Commerce.